

LE MOT DU MAIRE

Chers Hindisheimois, liewi Hindsemer,

Le printemps arrive, c'est le temps des semailles.

Cette année, nous sommes à nouveau appelés à des semailles toutes particulières, celles du vote lors des deux prochaines élections : d'abord présidentielles les 23 avril et 7 mai, puis législatives les 11 et 18 juin. En votant, chaque électeur s'inscrit dans la continuité du long et difficile chemin de la démocratie. Je fais donc à nouveau appel au sens civique de tous, car il faut utiliser ce droit de vote chèrement acquis. Et le faire non par défaut, mais en n'oubliant pas que l'on récolte ce qu'on sème.

C'est vrai que ça bouge beaucoup, au point d'en perdre nos repères. A l'heure où beaucoup de choses sont décriées, et après avoir célébré les soixante ans du traité de Rome qui a fondé l'Union Européenne, ne perdons pas de vue ce que l'Europe a apporté à ses concitoyens en termes de démocratie et de stabilité. Plus proche de nous, dans un contexte financier très contraint, la nouvelle Communauté de Communes

du Canton d'Erstein s'organise progressivement, afin de renforcer la coopération entre les communes et favoriser les services rendus ainsi que les projets structurants.

Dans notre village, continuons de faire avancer le « vivre ensemble » et de faire en sorte que ce printemps soit prometteur pour chacun.

Pascal NOTHISEN



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour les **enfants nés en 2014** et les **enfants nouvellement installés** les inscriptions auront lieu à l'école maternelle.

La directrice recevra uniquement les parents et les prie de se munir :

- du livret de famille ou d'une pièce d'identité de l'enfant
- du carnet de santé de l'enfant ou de ses certificats de vaccination

Planning des inscriptions:

NOM DE FAMILLE COMMENÇANT PAR	DATE	HORAIRE
ΑàΚ	vendredi 07 avril 2017	15h20 à 16h20
LàZ	vendredi 07 avril 2017	16h20 à 17h30

Les familles qui ne pourront pas se rendre disponibles aux créneaux ci-dessus sont invitées à prendre rapidement rendez-vous avec la directrice (au 03 88 64 14 88) pour l'inscription de leur enfant.

En juin (le vendredi après-midi), la maîtresse des petits propose d'accueillir les enfants inscrits dans sa classe, afin de leur faire découvrir leur future école.

ÉLECTIONS

Le premier tour des **élections présidentielles** aura lieu le dimanche **23 avril 2017** et le second tour, le dimanche **7 mai 2017**.

Les **élections législatives** auront lieu les dimanches **11 et 18 juin 2017**

Le bureau de vote, en mairie de Hindisheim, sera ouvert :

- de 8h00 à 19h00 pour les élections présidentielles
- de 8h00 à 18h00 pour les élections législatives

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales au 31 décembre 2016 et le jour du scrutin présenter :

- votre carte d'électeur et une pièce d'identité
- une pièce d'identité uniquement

Les pièces d'identité admises sont les suivantes :

- 1) Carte nationale d'identité
- 2) Passeport
- 3) Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- 4) Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 5) Carte vitale avec photographie
- 6) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- 7) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 8) Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- 9) Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- 10) Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer
- 11) Permis de conduire
- 12) Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État
- 13) Livret de circulation, délivré par le préfet en

application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969 14) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7) de l'article 138 du code de procédure pénale.



Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Si vous souhaitez voter par procuration, rendez-vous dans les meilleurs délais à la Gendarmerie d'Erstein pour procéder aux formalités (l'électeur auquel vous donnez votre procuration doit être inscrit sur les listes électorales de Hindisheim).

CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ



Cette année encore la commune met en place un soutien aux familles de Hindisheim dont les enfants entre 4 et 12 ans sont accueillis dans un centre de loisirs des alentours pendant les vacances d'été.

Cette aide financière s'élèvera à 3 € par jour et par enfant selon les critères suivants :

- Sont concernés les enfants entre 4 et 12 ans domiciliés à Hindisheim.
- La subvention est limitée aux vacances scolaires d'été (mois de juillet et août).
- Ne seront admis que des accueils en centre de loisirs sans hébergement dans un rayon de 30 km autour de Hindisheim.
- Le montant de la subvention est limité à 15 jours/enfant par an.
- La subvention sera attribuée sur présentation d'une facture nominative payée au centre de loisirs faisant état du nom et prénom de l'enfant et de la période d'accueil.

Les parents effectueront une demande à laquelle seront ajoutées les pièces justificatives et qui sera déposée en mairie avant fin septembre de l'année concernée.

VIRADE DE HINDISHEIM

Deuxième édition des Virades de l'Espoir à Hindisheim. 2016 restera encore gravée dans les cœurs des participants et des bénévoles. Par une belle journée ensoleillée, un programme sympathique pour petits et grands, plus de 200 personnes sont venues soutenir les organisateurs de cette virade pour récolter des fonds destinés à la recherche médicale pour les patients atteints de la MUCOVICIDOSE.

Grâce au soutien des membres du Cercle St-Étienne et du Comité des fêtes de Hindisheim et Limersheim, cette journée fut une vraie réussite.



Nous avons ainsi rejoint le même jour les 350 sites répartis sur toute la France pour récolter les fonds nécessaires à la recherche médicale qui a rapporté plus de 5 millions d'euros.

Notre humble participation a rapporté 10 081 euros net avec 150 donateurs très généreux, que nous remercions vivement et de tout cœur.

Cette maladie reste incurable à ce jour malgré des découvertes toujours plus innovantes et rassurantes pour les patients. De nouveaux médicaments permettent de retarder les infections des organes atteints comme le foie, le pancréas, le système digestif et les poumons, sans oublier le diabète. Ainsi les greffes du poumon peuvent être retardées vers l'âge adulte. Une grande avancée lorsque l'on sait que le dépistage des nouveaux nés pour cette affection remonte seulement à 2002, avec la

découverte de la maladie en 1965. On peut mesurer ainsi le temps nécessaire à la médecine pour trouver des soins appropriés à chaque affection.
Regroupés autour de l'Association VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE, avec son siège à Paris, nos bénévoles et organisateurs de Virades ont besoins de votre soutien. En Alsace nous avons organisé 6 Virades, et avons rapporté l'équivalent de 124.000,00 euros en 2016. Nous espérons vous retrouver dans d'autres animations au courant de l'année 2017 comme :

22 avril 2017 Green du Golf à Rouffach 68 25 mai 2017 fête au village d'Obernai 11 juin 2017 randonnée en vélo à CORA HOUSSEN 18 juin 2017 Match de foot All-Star à Forstfeld 25 juin 2017 La Rock'n'Run, courses marathon. Continuons le combat contre la Mucoviscidose en se rappelant nos quatre missions prioritaires :

- -GUERIR
- -SOIGNER
- -AMELIORER la qualité de vie de nos malades -INFORMER et SENSIBILISER le grand public. Encore un grand merci à tous.

Claude et Geneviève IPPOLITO

RAPPEL AU CIVISME

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets occasionnant des fumées dans vos jardins. Pour vos déchets verts, bois et gravats, ayez le bon réflexe : la déchetterie.

La déchetterie de Hindisheim est ouverte :

- les samedis de 9h à 12h
- les lundis de 16h à 18h (à partir du 27 mars 2017)

Nous vous rappelons également que vous devez nettoyer régulièrement les abords de vos maisons, caniveaux et trottoirs (suppression de saletés et arrachage des herbes disgracieuses).

RAPPEL POUR LES DÉTENTEURS DE CHIEN



Il est rappelé à toute personne qui détient un chien qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur le territoire de la commune. Durant la promenade, pensez à tenir votre chien en laisse et à

ramasser ses déjections.

De plus, afin de lutter contre les aboiements intempestifs, les détenteurs de chiens sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité du voisinage. Un peu de civisme et de bonne volonté aideront à remédier à ce problème. Merci à vous.

PLAN LOCAL D'URBANISME : **RÉUNION PUBLIQUE**

La phase étude de la révision du Plan d'Occupation du Sol en Plan Local d'Urbanisme est en cours. Soucieuse d'associer l'ensemble des habitants à l'évolution de la commune, l'équipe municipale vous invite à venir vous informer et vous exprimer sur la première partie du dossier, lors d'une réunion publique:

Le mardi 30 mai à 20h au Foyer de Hindisheim

Vous souhaitez vous exprimer sur ce sujet en dehors de la réunion publique?

Outre le Diagnostic Territorial, un registre de concertation est à votre disposition à la mairie afin que vous puissiez faire part de vos avis tout au long de la concertation. Vous pouvez également faire part de vos observations par courrier.

L'ARRÊT DE BUS LITTÉRAIRE



L'Arrêt de Bus Littéraire est une armoire remplie de romans, BD, magazines en accès libre. Le principe de ce « livre échange » est simple:

Prenez! Lisez! Emportez! Déposez!

L'Arrêt de Bus Littéraire sera en place du 22 mai iusqu'au 24 août 2017.

Merci de prendre soin de ce lieu afin que tous puissent en profiter.

OSTERPUTZ - NETTOYAGE DE **PRINTEMPS**



Le samedi 22 avril 2017 la commune de Hindisheim organise le nettoyage de printemps. Les personnes sensibles à la propreté de l'environnement sont invitées à se joindre aux élus. Par mesure de sécurité, il est conseillé de se munir d'un gilet fluorescent. Sacs et gants seront fournis.

Le rendez-vous est donné à 9h00 devant la Mairie.

Un apéritif, offert par la commune, clôturera cette matinée de travail.

Inscription au secrétariat de la mairie : 03 88 64 26 22 ou par mail: mairie-hindisheim. secretariat@wanadoo.fr

CALENDRIER DES FÊTES

AVRIL

Dimanche 09: Vente gâteaux après la messe + Pêche à l'américaine + découverte du « bubble foot »

Dimanche 16: Pâques

Marché aux puces + Pêche 2x4 heures + élections présidentielles (1er tour)

Dimanche 30: Professions de foi

MAI

Lundi 01 : Sortie du Comité de la pêche + marche du 1er

mai du Comité des Fêtes

Dimanche 07: Élections présidentielles

Lundi 08: Pêche sociétaire

Samedi 13 : Soirée tartes flambées à la salle St Etienne

Vendredi 19: Assemblée Générale de l'USH

Samedi 20 : Soirée tartes flambées à la salle St Etienne

Dimanche 21: Premières Communions + Concert chorale Ste

Cécile à l'église

JUIN

Vendredi 02: Collecte de sang

Vendredi 09 : Kermesse de l'école maternelle

Samedi 10: Tennis en fête

Dimanche 11: Élections législatives + Tournoi de pétanque

Samedi 17: Feu de la Saint Jean + balade alsacienne

JUIN

Dimanche 18: Fête Dieu et procession + élections législatives

Jeudi 22 : Fête de la musique

Dimanche 25 : Fête patronale St Pierre et St Paul + Inauguration

de l'escalier / rampe PMR de l'église

Vendredi 30 : Kermesse de l'école primaire

JUILLET

Vendredi 07: Benne à papiers

Samedi 08: Olympiades pour les 90 ans du CSE (pour les

membres et leurs familles)

Jeudi 13 : Fête nationale et fête des pompiers

Dimanche 30 : Concours de pêche des retraités

AOÛT

Dimanche 13: Tournoi de pétanque à l'étang

SEPTEMBRE

Samedi 02 : Fête des Récoltes d'Antan

Vendredi 08: Collecte de sang

Samedi 09: Matinée d'inscription et promotion du cercle

Dimanche 10 : Cérémonie du 90e anniversaire de l'USH

Vendredi 15 : Soirée des nouveaux arrivants Samedi 23: Exposition des arboriculteurs

Conception et impression : Municipalité de Hindisheim | Responsable de Publication : le Maire